



RETRAITES : Retrait de la réforme !

Après les attaques sur l'assurance chômage, le gouvernement a prévu de s'attaquer aux retraites sous prétexte de transparence, de simplicité... Des retraites qui ont pourtant déjà subi des attaques successives ces 30 dernières années. Il s'agit de nous payer le moins possible, notamment lorsque nous ne travaillons pas : chômage, maladie, retraites, etc... Les jeunes sont aussi impactés par la précarité, comme ce jeune étudiant qui s'est immolé à Lyon. Quel avenir pour la jeunesse !

AUJOURD'HUI

Le montant de la retraite est fixé en fonction du salaire perçu les 25 meilleures années de la durée de cotisation, avec la possibilité de partir à 62 ans. Ce système est complété par la retraite complémentaire par points qui représente environ 30 % du montant des retraites : montant déjà aléatoire en fonction de la valeur du point.

DEMAIN

La réforme prévoit le calcul de la totalité des pensions sur la base de points et sur la totalité de la carrière. L'objectif du gouvernement est de limiter à 14 % la part du PIB consacrée aux retraites.

La même dépense pour plus de retraité.e.s : c'est la baisse assurée des pensions pour tous !

De plus, en prenant en compte toute la carrière, avec les plus mauvaises années (petits boulots, temps partiels...), le salaire de référence ne peut que baisser, faisant diminuer les pensions. Les femmes seront les plus touchées : elles perçoivent 27 % de salaire en moins que les hommes à qualification égale et occupent les emplois les plus précaires.

»» Il faut prendre sur les profits

Alors que les profits en France n'ont jamais été aussi élevés, on nous explique qu'il faut faire des économies et qu'on doit travailler plus longtemps ! Or, l'âge moyen du départ à la retraite est de 60 ans du fait de la maladie et du chômage. Et s'il est vrai qu'on vit plus longtemps, ce n'est pas forcément en bonne santé. Autant de raison de dire NON aux reculs qu'on veut nous imposer !

Il y a les moyens de financer les retraites : en stoppant toutes les exonérations de cotisations sociales perçues par les patrons, en imposant le même taux de cotisation sur les primes d'intéressements, les participations aux bénéficiaires, que sur les salaires.

Toutes et tous en grève !

Craignant la mobilisation qui se prépare, le gouvernement envisage de n'appliquer cette réforme qu'à ceux qui commencent à travailler maintenant. Mais rien n'y fait : plusieurs syndicats de secteurs ont déjà appelé à la grève pour le retrait de la réforme Macron.

Depuis 8 mois, les salarié.e.s des hôpitaux se battent aussi pour leurs conditions de travail et des salaires décent. Macron vient de lâcher des mesures jugées très insuffisantes par les hospitaliers qui appellent à poursuivre le mouvement.

Un an après le début du mouvement des Gilet Jaunes, chacun voit que pour dire stop à toutes les attaques des patrons et du gouvernement, c'est bien un mouvement d'ensemble, une grève que nous devons construire dans la durée, partout où nous sommes.

- »» Ensemble défendons des salaires décents,
- »» Des embauches à temps plein,
- »» Une pension de retraite à 75 % des revenus (pas de retraite inférieure au Smic), à 60 ans maximum (55 ans pour travaux pénibles).



L'Union Fédérale de la Santé Privée CGT appelle tou.te.s les salarié.e.s à la grève sur l'ensemble du territoire.

Infos/contacts/rassemblement :

Union Fédérale de la Santé privée CGT - Pour nous contacter : ufsp@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 71